



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1349

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association « La Rage » pour l'organisation de la manifestation « BMX Street Station » les 3 et 4 octobre 2015 dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1349 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION « LA RAGE » POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « BMX STREET STATION » LES 3 ET 4 OCTOBRE 2015 DANS LE 7E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association la Rage organise, les 3 et 4 octobre 2015, la 6<sup>e</sup> édition de la manifestation « BMX Street Station ».

L'Association la Rage est une association développant les sports de glisse urbaine et notamment du BMX, en organisant des compétitions sportives.

Les 5 premières éditions de l'événement se sont déroulées sur la place Charles Béraudier. En 2014, l'événement a eu lieu place Bellecour lors de la 10<sup>e</sup> édition du Lugdunum Roller Contest. 90 compétiteurs ont participé avec six nationalités représentées (France, Angleterre, USA, Hollande, République tchèque, Allemagne), 4 000 personnes présentes et 20 bénévoles ont participé à l'organisation.

Cette 6<sup>e</sup> édition se déroulera sur deux jours et sur plusieurs sites dont le nouveau skate parc de Gerland dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Les participants choisiront entre deux catégories différentes : la catégorie « Street » et la catégorie « Jump ». L'Association a la volonté de diversifier les compétitions proposées pour une plus grande pratique du BMX.

Le samedi 3 octobre, la compétition aura lieu pour la première fois dans le skatepark de Gerland. Les travaux de rénovation du skatepark récemment réalisés vont permettre aux pratiquants de réinvestir le lieu et cet événement permettra de redécouvrir ou de faire connaître cette installation.

Les participants réaliseront des figures aériennes ou sur sol dans le skatepark construit en bois avec différents modules. Il s'agit d'un concept qui permet de suivre le déroulement de la compétition et ainsi captiver aussi bien les connaisseurs que le grand public.

Après les reconnaissances et les échauffements, la compétition débutera à 10h00 par les qualifications « Jump » jusqu'à 17h00, puis les qualifications « Street » jusqu'à 19h00. La journée se terminera par la remise des récompenses et une soirée de clôture à partir de 20h00.

Le dimanche 4 octobre, les compétitions se poursuivront sur deux autres sites. L'Association souhaite également investir ce jour-là le petit skatepark du parc Sergent Blandan dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et la place située devant l'Auditorium dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

Les objectifs de l'Association sont pour cette nouvelle édition :

- de pérenniser cet événement à Lyon ;
- de promouvoir cette discipline auprès du public lyonnais ;
- d'organiser une compétition de qualité et de haut niveau ;
- de participer au développement de la pratique du BMX inscrite dans la culture urbaine d'aujourd'hui.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de :

- créer à Lyon un événement autour d'une discipline de plus en plus pratiquée ;
- redécouvrir ou faire connaître le skatepark de Lyon Gerland dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

En 2013, l'Association la Rage a perçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 26 000 euros. Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 5 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif et au rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 5 000 euros à l'Association la Rage.

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'Association la Rage pour l'organisation de la manifestation « BMX Street Station », les 3 et 4 octobre 2015.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 6574, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT